

Y a encore de beau documents par le monde

Le conservateur d'un musée quelconque, l'archiviste de telle ou telle institution, et même un bibliothécaire, se désespèrent parfois en ne recueillant plus grand-chose pendant des semaines voire des mois. Et puis tout d'un coup, pof, voici qu'arrivent à nouveau de belles pièces. Ce qui redonne pleine confiance à ces amateurs de notre patrimoine ancien, et les porte à croire que sans doute la bonne veine ne sera jamais épuisée. Qu'il y aura toujours quelque chose qui vous viendra dessus, témoignant d'un esprit de conservation inné de la part de l'homme.

Celui-ci sait se dessaisir parfois de son vivant de quelques pièces qui, selon son avis, seraient mieux dans un organisme où elles seront conservées au mieux voire valorisées, ou parfois, les dites pièces pourront rentrer dans des collections patrimoniales suite au décès de l'intéressé et par une bonne compréhension de la situation par ses héritiers.

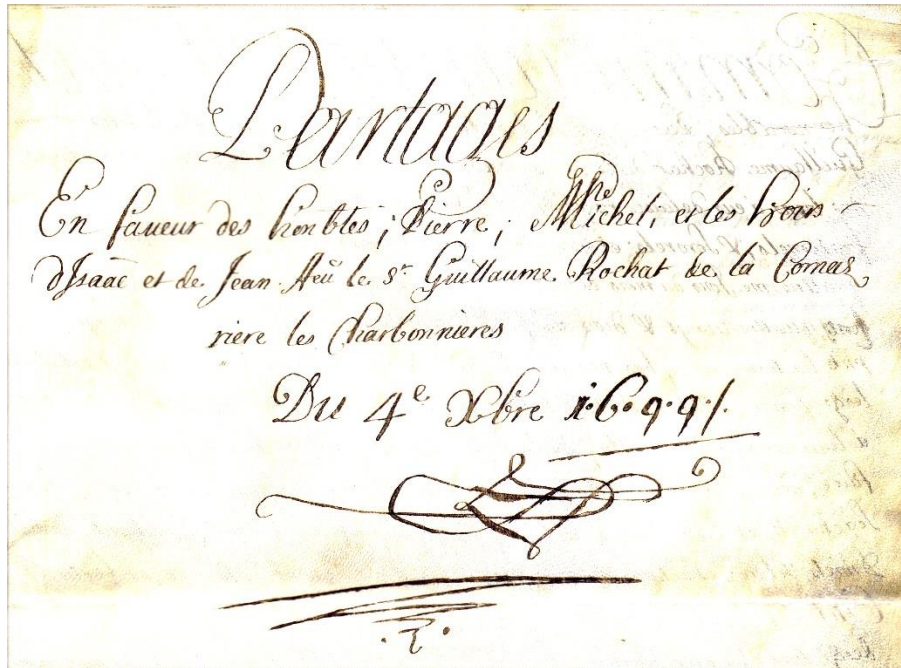
Ce lundi 21 octobre nous avons eu la bonne fortune de rentrer 38 actes en rapport avec l'histoire d'une famille alors établie depuis des siècles à la Cornaz en dessus des Charbonnières. Le don a été effectué par un descendant directe de la dite famille, estimant lui aussi que ces actes seraient sans doute mieux dans les collections du Patrimoine de la Vallée de Joux que dans un tiroirs, à la merci de futurs propriétaires qui n'en sauraient ni la valeur ni l'intérêt pour l'histoire locale.

Ainsi JAR et son épouse nous firent-ils don d'un classeur renfermant 38 documents, le premier daté de l'an 1699, le dernier de 1844. Belle matière qui permet de mieux comprendre les mouvements immobiliers en rapport avec le domaine de cette famille, ainsi que de pouvoir établir une bonne généalogie.

Tout cela ravit le conservateur en même temps qu'enrichit les collections déjà conséquentes du Patrimoine de la Vallée de Joux. Riche journée donc ! Des comme on voudrait en connaître encore de multiples autres.



Ce document est composé d'une fourre en papier d'époque, qui protège 4 pages recto-verso de l'acte original sur parchemin. Dimensions 29 x 22 cm, on n'était donc pas loin déjà à cette époque-là du format A4 ! Notaire JJAubert du Lieu (JJ pour Jean-Jacques). Le dit fut aussi secrétaire du Conseil de la commune.



L'entaille
En faveur des habitants; Pierre; Michel; et les veufs
Isaac et de Jean Aui le. s. Guillaume. Rochat de la Cornaz,
rière les Charbonnières
Du 4^e Octobre 1699.



La Cornaz de bise. Notons que les deux maisons du voisinage furent entièrement restructurées au début du XIXe siècle. La ou les maisons de la fin du XVIIe siècle n'étaient donc pas du tout pareilles. On pourra parler ici de reconstruction. La Cornaz fut un établissement que l'on date du début du XVIIe siècle. Les Rochat s'y sont succédés de décennies en décennies depuis lors.

Comme ainsi soit Qu'ils
honorables; Pierre; Michel; et les freres Joaac et Jean; Heu le sieur
Guillaume Rochat de la Comaz mere; les Charbonnieres; ait fait les partages,
des biens a eux delaisés tant du Costé de leur; pere que de celluy; maternel;
fraternels, & Sororels; et non redigé par Escript que **Quatrevingt**
quatrieme Jour du mois de decembre; de L'annee de Grace Mijants Coud Mille Six
Cent; quatre-vingt & dix-neuf; que par devant moy Notaire Souverain et;
prés les temoins cy bas nommés; Se. sont, en leurs personnes Constitué; et establis
les; Pierre; Michel; & Michel; Heu les; Joaac; et David Heu les; Jean Rochat tant;
à leur noms; que de celluy de leurs Induis; desquels; ils se font fait, et promettent
faire; aduicé et rattifié; le Contenus des ptes sans frais en estant requis; lesquels
sachants; et bien aduicés de leur plein gré; pour eux et les leurs; estans; de leur
Libre; Vltre; et actions bien a plein et suffisamment; informer; et Certifier;
Ont **Entreux** fait les partages; purs; per potuels; et a jamais irruocables
des; biens Comme sensuit; **PREMIEREMENT** est aduenus auz;
Pierre et Pierre du; Joaac Induisement; la maison; avec les appartenances
dicelle sise audit lieu de la Comaz; qui sont; le toustage la terre restante
auz; partisans cy apres partagée; deuant; Rize; et occident; et la maison
d'hois Meupe Heu David Rochat de vent; **ITEM** un petit morcel de Jardin
sis en Bon port; **ITEM** un petit morcel de terre proche le Lac; **ITEM** un
morcel au lieudit au Champ du Sappiaud **ITEM**; et finalement un;
petit morcel de Champ sis en desous des maison du; Lieu de la Comaz
Le tout; avec leur; amples Limittes; et Contenance; Et a la part; et
portion des; biens et aduenus auz; Pierre; les piéces de terre suivantes;
Existantes; vers le. Confins du; Lieu; en premier leuison de my poze
de terre lieudit desus la fontainetta; qui sont la terre du Sr. Comaz
Rochat

